

Réf: Dossier 374573

## Avis de constitution

### SOCIETE « REGELEC »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SIDECI, Lot 715, Ilot 76  
YOP BEAGO

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 17/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REGELEC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Rebobinage
- Froid
- Electricité
- Plomberie
- Bâtiments travaux publics
- Commerce général
- Achat-vente de marchandises diverses
- Prestations de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SIDECI, Lot 715, Ilot 76  
YOP BEAGO

Dirigeant(s) M AMON AMOS ALABI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00266 du 10/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01817/GTCA/RC/2025 du 10/01/2025

